

Réindustrialisation : une filature au sec en Normandie

Liste des annexes de l'étude

1 - Note sur les avancées sociales

2 - Charte Chanvre LCBio

3 - Les industrie textiles et autour du textile en Normandie _
source Kompass

3 Bis - Tableau récapitulatif filatures fibres libériennes en France

**4 - Aides à la stratégie RSE et à transition écologique et
énergétique**

5 - Union des Industries Textiles - les métiers

6 - Fiches métiers filature

**7 - Discours d'Etienne Leroi, DG de Schlumberger lors des 7è
journées interprofessionnelles Lin et Chanvre Bio, 15 juin 2021**

8 - Présentation des Ecoles de production

**9 - “Y a-t-il un pilote à bord pour construire une nouvelle filière
d'exception : les matériaux biosourcés ?” *par Pierre Schmitt***

10 - Aides à la création, reprise et investissements

Annexe 1 - Note sur les avancées sociales de 1841 à 1906

En **1841**, sont votées les premières lois interdisant le travail aux enfants de moins de 8 ans.

En **1848**, la journée de travail est limitée à 12 heures par jour, alors qu'auparavant elle pouvait aller jusqu'à 16 heures.

En **1864**, est instauré le droit de grève.

En **1874** est votée l'interdiction du travail pour les moins de 12 ans, de même que le travail de nuit pour les enfants. Le corps des inspecteurs du travail est créé.

Le 29 mars **1880**, le ministre de l'Instruction publique **Jules Ferry** expulse les religieux de l'enseignement.

En **1880**, le travail dominical est supprimé.

Le 16 juin **1881**, Il établit par ailleurs la gratuité de l'enseignement primaire

Le 29 mars **1882**, **l'enseignement primaire devient laïc et obligatoire**

En **1896**, interdiction d'employer les enfants de moins de 13 ans.

Ceux de moins de 16 ans ne doivent pas travailler plus de 10 h par jour.

Le temps de travail des 16 à 18 ans est limité à 11 h par jour

Le travail de nuit des femmes doit s'arrêter une heure avant minuit.

En 1906 est institué un repos hebdomadaire de 24 heures ...

Annexe 2 - Charte chanvre textile



CHARTE LCBio

CHANVRE TEXTILE,

BIO et CONVENTIONNEL, FIBRES LONGUES

Préambule

Lin et Chanvre Bio (LCBio) est une association à but non lucratif créée en 2013 avec pour ambition de développer les filières textiles du lin biologique et du chanvre fibre longue sur le modèle du lin.

LCBio, avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, conduit des expérimentations chanvre depuis 2017. Les résultats encourageants obtenus chaque année avec un petit groupe d'agriculteurs pionniers sans matériel dédié ont permis de valider la faisabilité d'une filière chanvre textile qualitative avec une valorisation importante pour le producteur et des atouts agronomiques conséquents.

Nous avons désormais élaboré un itinéraire technique et sommes en mesure de fournir des données technico-économiques sur la culture du chanvre textile fibre longue.

Le travail conjoint de LCBio avec l'ensemble de ses membres, la Linière du Nord de Caen, Henri Pomikal, l'entreprise Hyler, avec le soutien de la Région Normandie et de son président M. Hervé Morin, a permis la construction d'un prototype de récolte dédié au chanvre textile.

Tout ce travail a été réalisé dans le but de construire une filière chanvre textile fibre longue européenne pour répondre à une très forte demande des industriels textiles européens (filateurs, tisseurs, confectionneurs) qui sont nos partenaires depuis le début de nos expérimentations et qui ont permis la validation des process jusqu'à un premier produit fini en 2020 : le jean en chanvre.

Aujourd'hui, les acteurs de l'aval de la filière sont prêts à soutenir la re-construction d'une industrie locale, moderne et compétitive capable de fabriquer des articles porteurs de sens, dont l'impact écologique et social soit en cohérence avec les attentes du consommateur.

Nous choisissons de travailler dans l'intérêt collectif et de long terme de l'ensemble des acteurs de la filière, pour que chacun trouve une rentabilité suffisante, des volumes et de la qualité.

Cette charte permettra d'offrir une rémunération correcte aux agriculteurs, une traçabilité de la matière, et l'accès à l'approvisionnement en chanvre des entreprises européennes signataires. Elle permettra aussi de financer une partie des expérimentations menées par LCBio et de pérenniser les relations entre les différents acteurs.

Les engagements des signataires de la charte

❖ Adhérer à LCBio

- **Pour les agriculteurs** : 30€/an/exploitation.
- **Pour les opérateurs transformateurs** : au prorata du chiffre d'affaires (teilleurs, peigneurs, filateurs, tisseurs, tricoteurs, confectionneurs, créateurs, enseignes).

Voir les tarifs : <https://linetchanvrebio.org/index.php/adherer>

❖ S'engager dans la filière chanvre textile LCBio

- **Les agriculteurs s'engagent à verser une cotisation de 35€ par hectare de chanvre textile.**
Les agriculteurs bio et conventionnels s'engagent à respecter les grands principes de l'itinéraire technique proposé par LCBio, c'est à dire sans utilisation de produit phytosanitaire pour la culture du chanvre textile. LCBio fournira un itinéraire technique et toutes les données technico-économiques, ainsi qu'un appui technique chaque fois que nécessaire. Cette cotisation permettra de financer une partie du travail fourni par l'association pour la construction d'une filière chanvre textile.
- **Les tailleurs et les peigneurs s'engagent à approvisionner en priorité les filatures européennes signataires de la charte.** Dans un premier temps le prix moyen du chanvre textile sera fixé sur la grille médiane entre le prix moyen du lin conventionnel et le prix moyen du lin bio, selon le classement de qualité des fibres. Le prix du chanvre bio sera adossé sur le prix du lin bio à qualité égale.
- **Les filatures signataires s'engagent à fournir en priorité les tisseurs et tricoteurs signataires de la charte.**
- **Les tricoteurs et tisseurs s'engagent à fournir en priorité les confectionneurs signataires de la charte.**
- Les signataires de toutes les étapes de la filière s'engagent à proposer à leurs partenaires locaux de devenir également signataires de la charte.
- Les signataires de toutes les étapes de la filière s'engagent à fournir à leurs partenaires commerciaux toutes les informations nécessaires à l'établissement d'une traçabilité du champ jusqu'au vêtement.

❖ LCBio s'engage à :

- Représenter les intérêts de la filière,
- Mener des projets de recherche et d'expérimentation visant à améliorer les connaissances et les valorisations de la plante,
- Diffuser les résultats aux signataires,
- Soutenir le développement d'un label qui puisse être étiqueté sur les produits en chanvre issus de cette charte.

Les conditions de cette charte seront rediscutées démocratiquement chaque année au sein de l'association (bureau et CA), dans le respect des réglementations européennes en vigueur et pourront être ajustées si nécessaire.

Pour l'Association Lin et Chanvre Bio,

Jacques FOLLET, Président

Nathalie REVOL, Chargée de R&D chanvre textile

Pauline LAURENT, Animatrice

Structure signataire :

Fonction du signataire :

Date et signature :

Annexe 3 - Les Industries du textile et autour du textile en Normandie _ source KOMPASS

<https://fr.kompass.com/c/terre-de-lin-developpement/fr8931131/#> filature
<https://fr.kompass.com/c/cooper-teillage-lin-envermeu/fr5101376/> lin teillage
<https://fr.kompass.com/c/scrd/fr1058483/> pigments naturels
<https://fr.kompass.com/c/societe-nouvelle-de-fabrication/fr0118416/> confection
<https://fr.kompass.com/c/cim-developpement/fr0449597/> machines d'assemblage de chaines pour l'industrie textile
<https://fr.kompass.com/c/a-e-m-i-energie-et-process/fr0349605/> systemes d'automatisation pour l'industrie textile
<https://fr.kompass.com/c/com-lin/fr4690243/> lin
<https://fr.kompass.com/c/terre-de-lin/fr8557022/> lin
<https://fr.kompass.com/c/embh-engineering/fr0997826/> fabrication de machines pour l'industrie textile
<https://fr.kompass.com/c/endel/fr8549772/> maintenance et réparation de machines industrielles
<https://fr.kompass.com/c/clariant-production-france/fr4045991/> produits chimiques pour textile (encollage, degreissage, apprets,...)
<https://fr.kompass.com/c/sas-textiles-et-creations-production/fra006zrw/> confection linge de maison
<https://fr.kompass.com/c/ginger/fr5462015/> confection laine, soie , lin, ...
<https://fr.kompass.com/c/choyo/fr8275440/> confection laine, soie, lin...
<https://fr.kompass.com/c/henri-bal/fr1921265/> emballage de luxe fibres textiles
<https://fr.kompass.com/c/soc-coop-agricole-liniere-de-cagny/fr0197467/> teillage de lin
<https://fr.kompass.com/c/industrielle-coton-manufacture/fr0565948/> teinture des fibres textiles
<https://fr.kompass.com/c/societe-castelneuvienne-de-confection/fr1953260/> confection laine, soie lin...
<https://fr.kompass.com/c/norditec/fra01746g/> fabrication ficelles, cordes, filets...
<https://fr.kompass.com/c/teillage-vandecandelaere/fr8148241/> production de lin peigné
<https://fr.kompass.com/c/soc-coop-agricole-liniere-de-cagny/fr0197467/> teillage
<https://fr.kompass.com/c/soc-coop-agricole-liniere-nord-de-caen/fr1953441/> teillage
<https://fr.kompass.com/c/decoritex/fr0820709/> distributeur? tissus de lin
<https://fr.kompass.com/c/sonorvet/fr0158016/> confection coton lin soie...
<https://fr.kompass.com/c/la-ferte-couture/fr8182825/> confection pret a porter de luxe
<https://fr.kompass.com/c/liniere-du-ressault-etablis-lamerant/fr1917806/> teillage
<https://fr.kompass.com/c/coop-agric-teillage-lin-du-vert-galant/fr0202742/> teillage
<https://fr.kompass.com/c/cooper-teillage-lin-envermeu/fr5101376/> teillage
<https://fr.kompass.com/c/la-liniere-de-saint-martin/fr1933391/> teillage (et le reste)
<https://fr.kompass.com/c/cooper-agric-teillage-plateau-neubour/fr1953447/> teillage
<https://fr.kompass.com/c/agy-lin-societe-cooperative-agricole/fr0331563/> teillage etoupes
<https://fr.kompass.com/c/liniere-de-bosc-nouvel/fr0099330/> rouissage teillage
<https://fr.kompass.com/c/terre-de-lin/fr0334778/>
<https://fr.kompass.com/c/terre-de-lin-developpement/fr8931131/> filature textile
<https://fr.kompass.com/c/teillage-de-st-martin/fr0336225/> teillage
<https://fr.kompass.com/c/antoine-d-albiousse-editions/fr0533475/> fabrication tissus d'ameublement
<https://fr.kompass.com/c/deren-et-cie/fr1933587/> fabrication linge de maison
<https://fr.kompass.com/c/teillage-brille-lamerant/fr0515597/> teillage
<https://fr.kompass.com/c/teillage-du-ressault/fr1218367/> teillage
<https://fr.kompass.com/c/mod-vision/fr0660227/> confection laine, lin, soie..
<https://fr.kompass.com/c/groupe-lamerant-sa/fr8391589/> fabrication litières en paille de lin

<https://fr.kompass.com/c/de-sutter-freres/fr1972854/> fabrication de panneaux de lin
<https://fr.kompass.com/c/societe-nouvelle-de-fabrication/fr0118416/> confection coton, lin, soie, ...
<https://fr.kompass.com/c/agy-lin-societe-cooperative-agricole/fr5727978/> teillage et débouchés pour fibres courtes
<https://fr.kompass.com/c/liniere-de-bosc-nouvel/fra00nhh6/> teillage ameublement, habitat, ..
<https://fr.kompass.com/c/cotelac/fr7865447/> fabrication confection
<https://fr.kompass.com/c/industrielle-coton-manufacture/fr0565948/> ennoblissement
<https://fr.kompass.com/c/etablisements-jean-sabine/fr1924084/> ennoblissement
<https://fr.kompass.com/c/tricoterie-du-val-de-saire/fr0195908/> tricoteur
<https://fr.kompass.com/c/tricots-saint-james/fr1924470/> tricoteur
<https://fr.kompass.com/c/liste-rouge/fr1085295/> confection
<https://fr.kompass.com/c/filt-1860/fr1935352/> filet
<https://fr.kompass.com/c/sps-filets/fr7919853/> filets textiles
<https://fr.kompass.com/c/agrispor-securibat/fr4378336/> filets textiles
<https://fr.kompass.com/c/alphatex/fr0253223/> filets textiles
<https://fr.kompass.com/c/eco-technilin-sas/fr8677711/> filature
<https://fr.kompass.com/c/tissage-ronchay-lardans-et-compagnie/fr1931383/> tissage
<https://fr.kompass.com/c/apronor/fr4039461/> tissage tissus techniques
<https://fr.kompass.com/c/deren-et-cie/fr1933587/> tissage ameublement
<https://fr.kompass.com/c/eco-technilin-sas/fr8677711/> preparation fibres naturels
<https://fr.kompass.com/c/p-e-g/fr8534947/> fabrication linge de lit
<https://fr.kompass.com/c/societe-nouvelle-texcelis/fr0166503/> realisation de feutres
<https://fr.kompass.com/c/fantex-industrie/fr6139227/> fabrication rubans
<https://fr.kompass.com/c/bld/fr1924100/> fabrication vêtements de travail
<https://fr.kompass.com/c/realisations-techniques-industrielles/fr0186339/> fabrication automatisé machines textiles
<https://fr.kompass.com/c/isofree-sarl/fr0664986/> conseil ingénierie machines textiles
<https://fr.kompass.com/c/axfil/fr1647080/> aiguilles
<https://fr.kompass.com/c/bohin-france/fr8520708/> aiguilles
<https://fr.kompass.com/c/adn-couture/fr3089270/> couturier
<https://www.societe.com/societe/anne-fontaine-distribution-479991762.html> à Lyon
<https://fr.kompass.com/c/ateliers-tissage-bussieres-et-challes/fr5755556/> filix ?

Annexe 3 Bis - Tableau récapitulatif filatures fibres libériennes en France (selon les informations collectées sur les sites internet des entreprises, les articles de presse, et les interviews)

	Lieu	Technologies	Machines	Investissement €	Surface m2	Emplois	Production Tonnes prévue	Destination Produits	Modélisation économique Prix Fil	Energies	Mise en place
Safilin Linfila Filateur depuis 1778	Béthune 62400 Pas de Calais Olivier Guillaume DG	- Au mouillé - Au sec en France -Open end	- Reprise des machines de Pologne, initialement parties de France en 2005 - achat de machines Hungarolen Hongrie - 12 “métiers” à filer dédiés à une production « au mouillé », -2 “métiers” « au sec »	5 Millions - <i>renovation énergétique</i> - <i>isolation</i> et - <i>hygrométrie adéquate</i> pour plus d’ 1million - Plan de relance 800 000 € région et des collectivités locales , qui devraient investir à même hauteur,	6000 Reprise de bâtiments industriels	5 mécaniciens 25 opérateurs 50 emplois prévus au total en 2024 pour la filature	350 à 400 tonnes de fils à l’année d’ici à 2024	France :-Fils pour habillement -Fils pour Ameublement -pour linge de lit, -pour linge de table -ficelles -composites et techniques	-Retorderie -Ficelles en Nm 2 et Nm3.5 -roving -low twist yarn - tissus résinables - Filatures : vente de fils en BtoB -fils en Nm 2 au Nm 50 -à base de : .Fibres Longues, .Étoupes de peignages .Étoupes de Teillages Nm26 25€ Made in France non GOTS, 21€ fait en Pologne GOTS. (Mars 2022) ! pour une même Nm, les prix du marché varient de manière sensible en 2021/22.Ils suivent le prix de la mat. ^{1^{ère}} de l’énergie,et des quantités commandées. étapes de préparation externalisées : mèches dégomées par Decoster-Cailliez rubans préparés par peignage Dumortier (étoupes) Terre de Lin (fibre longues)	Gaz Electricité	-Premières bobines de fil dès mars n 2022 -A la vente en juin 2022

	Lieu	Technologies	Machines	Investissement €	Surface m2	Emplois	Production Tonnes prévue	Destination Produits	Modélisation économique Prix Fil	Energies	Mise en place
Emanuel Lang Tissage et filature depuis 1856	Hirsingue, 68 560 Haut Rhin <i>Pierre Schmitt PDG</i> <i>Christian Didier</i> Directeur du site <i>Thierry Guth</i> responsable de la filature de lin.	Au sec, Process de craquage de ruban peigné fibres longues de Terre de lin mis au point avec NSC lin : Nm12 chanvre Nm7 réalisé, Nm10 en test.	Rachat des machines Hungarölen (Hongrie), - Bobinoir - 1 régulateur qui vient de chez Flasa (Suisse) - 4 gills - 2 continus à filer 224 broches - 1 continu à filer labo (40 broches) qui appartient à IFTH - 1 craqueuse neuve et un partenariat/recherche et échanges en continu avec le fabricant de machines Schlumberger	-Financement participatif -une aide modeste de la Région pas de participation de banque.	-Dans les murs historiques de l'usine filature et tissage de coton Emanuel Lang - 1695 M2 pour les machines de filature et bobinoir.	-Chef/responsable de filature et Chef d'atelier : Thierry Guth forme Mélanie Geneviev pour prendre sa suite. -1 opérateur/soigneur de préparation -3 soigneurs de continu à filer(pas d'aspiration, besoin de nettoyage manuel) -1 soigneur de bobinage 1 mécanicien, maintenance	150 en prévision moins pour l'instant, destinés aux développements internes	- Habillement, - tissu base pour bio composites (en partenariat avec Terre de Lin) - (fabrication de bio-composites bio-sourcés;) Partenariat avec université de Haute Alsace, LPMT , ENSISA -ventes en BtoB anecdotiques.	Verticalisation , inclus dans le prix final du tissu. -Filature -tissage -ennoblissement -teinture, -confection pour la marque propre« Matières Françaises » qui évolue pour l'automne 2022 : Seme première marque de mode lancée au sein du groupe alsacien Velcorex, -début de distribution habillement : un magasin en propre et un site internet peu de vente de fil en BtoB, anecdotique, pour dépanner un acteur de la filière...	-Gaz -electricité	début 2020

	Lieu	Technologies	Machines	Investissement €	Surface m2	Emplois	Production Tonnes prévue	Destination Produits	Modélisation économique Prix Fil	Energies	Mise en place
French Filature/ Natup	St Martin du tilleul, 27300, Eure <i>Karim Behloul</i> DG <i>Olivier Ducatillon</i> Dirigeant Associé tissages LEMAITRE DEMEESTERE <i>Serge Wowaczyk</i> , directeur du site filature	Au Mouillé, Nm 26	Achat Chine de petites machines neuves qui ne sont pas bruyantes de dernière génération, pas d'équivalence en Europe (KB) et - séchoir Italie, neuf - bobinoir allemand, neuf	4,4 millions Etat 1 million et Région :1 million dont 500 000 euros en avance remboursable (PIA Filières)	Dans les murs du site Natup, teillage et peignage	27 emplois existants +25 en cours de recrutement -Techniciens labo -soigneurs de préparation -filateurs -bobineurs	250	-Habillage -ameublement	Verticalisation : groupe industriel : sur le même site : -Peignage -Préparation de ruban -Filature verticalisation par acquisition du tissage Lemaitre- Demeestere1835, 59432 Halluin -Utilisation du fil en interne - vente pour marques extérieures. prix fil Nm26- 22€/kg	Biomasse électricité	Printemps 2022 premiers fils MIF -Création labo transformatio n et caractérisatio n fibres lin -Plateforme collaborative Montage de la plateforme, réunion des maillons représentatifs de la chaîne de valeur qui veulent s'impliquer, Priorités de filière fixées, Feuille de route à 3 ans fixée Financement et hébergement de la plateforme en-cours de validation

	Lieu	Technologies	Machines	Investissement €	Bâtiments et Surface M 2	Emplois	Production Tonnes prévue	Destination Produits	Prix Fil Et modélisation économique	Energies	Mise en place
Linfini But : 20% du lin filé en France	Porteurs de projet : Xavier Denis Tim Muller Plougasnou, au lieu- dit de Kermouster à proximité les ports d'exportation de lin de Morlaix et de Roscoff	Au sec du Nm1,8 au Nm 12.	9 machines neuves Schlumberger 4 gills 2 continus à filer 288 broches par continu 1 craqueuse 1 bobinoir Savio 1 640 000 2 100 000 € au total pour les machines prévision d'acheter de nouvelles machines en 2027	7 Millions € 2023, dont : 3 banques: -Banque BNP -Crédit mutuel Arkéa (en cours de négociation) -Crédit Agricole (machines en crédit bail et peut-être bâtiment)) BPI Miimosa : 1M€ -Investisseurs privés : 2,5 M€ -Volet Première Usine -France 2030 (20 à 30% sur le projet total -60% subventions, 40% en avance remboursable.	5 728 pour le bâtiment 36 579 pour le terrain Utilisation d'un bâtiment existant. Grands vitrages: lumière contrôle de l'hydryométrie.	20 emplois, Puis 30 au total 12 ouvriers - 2 électromécaniciens - 1 cariste - 1 directeur d'usine - 1 directeur financier - 1 agent administratif - 1 responsable collection	200 t en 2023 300 t en 2025 600 t en 2027	Emballage et conditionneme nt pour fruits et légumes, cosmétique, maroquinerie etc... Linge de maison Lin technique pour l'armée.	Prévisionnel en janvier : Entre 12 et 18€/kg verticalisation : fabrication en externe de toiles et vente de produits finis : installation de métiers à tisser dans l'usine Manufacture textile des Vosges pour sécuriser leur tissage. utilisation du fil produit en interne pour leur production vente de fil en BtoB Vente de fil pour les artisans, tisseurs, corderie. toile de lin pour les maisons d'ameublement	Electricité	juin 2023

	Lieu	Technologies	Machines	Investissement €	Surface m2	Emplois	Production Tonnes prévue	Destination Produits	Modélisation économique Prix Fil	Energies	Mise en place
Lambrecht 1951 Racheté en 2021 par LIBECO 1858	PDG : Raymond Libeert Okonek en Pologne	Filature au sec et demi-mouill é	- 6 cardes Mackie -16 étirages NSC -20 peigneuses NSC - 9 Métiers à filer NSC - 4 bobinoirs - 1 assembleuse + retordeuse.	gros investissements depuis la reprise.	8.700 m2 actuellement + 50 % prévu d'ici 24 mois 51.000 m2 terrains	+ 100 personnes	Production 2021 : 1150 T Nm 1,8 à Nm8,4	-Ameublement -habillage	- Verticalisation : vente pour la production en propre du tissage Libeco Belgique : environ 65% -Vente pour autres tisseurs	Solaire à l'étude Electricité Gaz Certifié neutre en émissions carbone	Racheté en 2021 par LIBECO 1858
Linificio 1873	Lieu Groupe Marzotto la division filature de lin et de chanvre avec <i>Linificio e Conapificio Nazionale</i> . sites en Lithuanie,Kaunas Tunisie, Naassen Italie, Villa d'Almè	80% au mouillé Et 20%fil au sec	Toute la filature et le peignage mais pas de cardage Pour le sec partent du ruban qu'ils achètent : Dumortier, Castellins, Villa d'Alme : très fin Tunisie : 26 et fil +gros Lithuanie : 26,39 moyen			Entre 900 et 1000	4500/5000 T de fils : linimpanti : producteur de machine pour la filature, produire les machines en fils mouillé longs brins, mais ne les vendent pas les machines.	Habillage Ameublement Production technique?	Verticalisation : Filature Tissage petite quantité, travail à façon en support pour leurs clients	Electricité Lithuanie 100% électrique solaire et éolien, pas de gaz usine Italie : certifiée B Corp	
Occitanie											
	Lieu	Technologies	Machines	Investissement €	Surface m2	Emplois	Production Tonnes	Destination Produits	Modélisation économique Prix Fil	Energies	Mise en place
Siulas 1928	Birzai Lithuanie	Filature au mouillé				400	155T/an	- fils, - dentelles -tissus habillage -tissu ameublement -draps de lit - linge de lit- -linge de table -linge de cuisine	- filature - teinture - tissage - conception - finition - couture		

	Lieu	Technologies	Machines	Investissement €	Surface m2	Emplois	Production Tonnes prévue	Destination Produits	Modélisation économique Prix Fil	Energies	Mise en place
Étude Filature pour Tissage du Ronchay 1845	Famille Lardans Marion Lardans repreneuse : 6ème génération, DG à partir de septembre Luneray, Seine-Maritime, proche de Dieppe Normandie.	Au sec/demi-m ouillé	3 gillis 2 continus à filer (408 broches) 1 bobinoir 20 têtes pour une somme de : 1 400 000 € + système de régulation climatique : 330 000 € +machines de test labo : 287 000 €	Rénovation du bâtiment pour la filature + machines + équipement de production + labo de tests : 5,2 Millions	Surface bâtie: 10 000m2 pour la filature : 1200 m2	19 personnes 8 opérateurs 3 chefs d'équipe 3 electro mécaniciens 1 resp. qualité 1 resp. financier 1 res. devpt commercial 1 agent administratif 1 resp . de site.	300 T/an 150 t en 3.5 Nm 150 t/an en Nm6	-Géotextiles -Emballage -Tapisserie -Décoration -Ameublement ... -Filature -Tissage : 30 métiers à tisser Dornier -(-Confection) prix du fil : Nm3.5; entre 10 et 15€/kg Nm6, entre 18 et 20€/kg	Verticalisation : rubans d'étroupes faits par peignage Dumortier -Filature -Tissage : 30 métiers à tisser Dornier -(-Confection) prix du fil : Nm3.5; entre 10 et 15€/kg Nm6, entre 18 et 20€/kg	solaire géothermie en prévision Electricité gaz :actuels	...
: Projets Be stitch et Polopique	Portugal rien sur le net										

* La certification B Corp est une désignation selon laquelle une entreprise respecte des normes élevées de performance vérifiée, de responsabilité et de transparence sur des facteurs allant des avantages sociaux aux employés et des dons de bienfaisance aux pratiques de la chaîne d'approvisionnement et aux matériaux d'entrée.
https://www.bcorporation.net/

Notes sur les filatures qui reviennent en France :

Safilin :

extraits :

“ ...développer son propre programme de formation :

- L'opérateur doit d'abord être formé pendant 4 mois, *six mois pour former les opérateurs et bien régler les machines*. D'anciens salariés retraités de Safilin s'occuperont de la formation...*Des collaborateurs polonais*
- Les marques textiles sont très intéressées pour être moins dépendantes des importations et pour répondre aux attentes de leurs clients et consommateurs.
- salaire polonais est actuellement environ moitié moins cher que le salaire français mais il augmente d'environ 15% par an, ce qui amènerait d'ici plusieurs années à une disparition de l'avantage de la main d'œuvre moins chère.
- une température ambiante de 26°C et un niveau d'humidité élevé.
- “ **d'externaliser certaines opérations comme le peignage ou le blanchiment des mèches**. Cette décision a permis à nos partenaires de développer également leurs capacités de production.

Certes ils avaient réussi à surmonter la crise en se diversifiant dans d'autres produits, mais ils ont accueilli à bras ouverts le retour du lin!

Externaliser ces opérations nous a permis de limiter nos investissements car le projet est déjà très coûteux !

De plus cela a permis de redynamiser la région avec la création d'un écosystème qui revient à bénéficier à tous !”

proximité de nos prestataires dont la teinturerie Decoster-Caulliez à La Gorgue, l'entreprise de peignage Dumortier à Tourcoing.

<https://www.relocalisations.fr/safilin>

French filature, NatUp « On conserve notre capacité de peignage, car on pense que d'autres filatures vont se créer en Europe et elles auront besoin des rubans de fibres que nous savons préparer », annonce Karim Behloul. (ce qui valide mon idée de process avec externalisation de l'amont) de tissus Lemaitre Demeestere, *"Nous attendons de pied ferme les premières bobines pour produire le premier tissu 100 % made in France"*, nous indique Olivier Ducatillon, PDG de l'entreprise et membre de la coopérative NatUp. *"Avec l'ouverture de La French Filature, seul chaînon manquant de cette filière, la chaîne de valeur est désormais maîtrisée de bout-en-bout, garantissant une traçabilité complète et une optimisation de l'impact environnemental du produit fini. Fabriquer un fil de lin au mouillé, en maîtrisant localement sa chaîne de production, de la culture de la graine jusqu'au produit fini, permet de nourrir l'écosystème et de satisfaire un nouveau segment du marché, celui de l'habillement et du linge de maison 100 % français"*, conclut Karim Behloul, directeur général de NatUp Fibres. L'arrivée de ce fil devrait permettre de proposer une chemise en lin made in France à un prix compétitif.

<https://maginfrance.fr/la-french-filature-le-chainon-manquant/>

Linfini :

Extraits de leur communication :

"doivent représenter 3 à 4 % du marché français.

D'autres sont effectivement en train de se structurer en France (en Normandie et dans le Nord) et une est déjà opérationnelle en Alsace. < Nous ne sommes pas en concurrence. Même avec les trois filatures qui sont en train de se monter, cela ne représentera que 3 à 4 % du marché français. Quoi qu'il arrive, nous aurons du mal à concurrencer les Chinois, mais on pourra proposer un lin de qualité et des choses différentes >>.

Notamment du bio, pour lequel la demande est forte alors qu'il ne représente que quelques % de la production de lin français. Même si l'usine souhaite privilégier les circuits courts, elle travaillera dans un premier temps avec du lin normand (via la coopérative Terre de lin)."

Xavier Denis et Tim Muller

Annexe 4 - Aides à la stratégie RSE et à transition écologique et énergétique

ORGANISME	Dispositif	Objectifs	Modalités	Echéance	Contact
CCI Normandie	Accélérateur de projets RSE https://www.normandie.cci.fr/produit/accelerateur-de-projet-rse	> être accompagné dans le projet RSE de l'entreprise PROPOSITION Un conseiller vous accompagne dans : votre auto-évaluation en autonomie ou accompagnée l'analyse et la hiérarchisation des parties prenantes de l'entreprise l'identification des thèmes et enjeux prioritaires (développement de nouveaux produits et services, mobilité, circuits courts, remobilisation des équipes, préservation de la biodiversité, marque employeur...) l'élaboration d'un plan d'actions à 3 ans pour faire de la RSE un élément de votre stratégie. Objectifs: Vous former, avec vos collaborateurs, aux différents volets de la RSE, de façon pragmatique et adaptée à votre TPE/PME Être challengé pour la définition d'une stratégie plus responsable et durable et définir vos axes prioritaires Être outillé et disposer des moyens nécessaires à la mise en application	Modalités pratiques Rendez-vous sur site, voire à distance Mise à disposition d'outils en fonction des thématiques Animation de réunions collectives avec les équipes selon les besoins Suivi régulier des actions mises en œuvre	au long cours	Contact CCI Ouest Normandie : Coralie Simon 02 33 23 32 22 coralie.simon@normandie.cci.fr
	Impulsion Conseil https://adnormandie.fr/obtfre/impulsion-conseil-btob/	Objectifs l'accès des entreprises au conseil sur des dimensions stratégiques Accompagner les entreprises normandes par le recours à des prestations de conseil externes afin de les aider à mettre en place un projet stratégique Définir un projet de croissance Dépenses éligibles - Dépenses de prestations conseil aux entreprises normandes : études de faisabilité, d'ingénierie, études stratégiques (en dehors des obligations réglementaires et des prestations relevant de la gestion courante de l'entreprise) et les prestations intellectuelles nécessaires à la mise en œuvre de projets répondant aux priorités régionales en matière d'innovation et de développement économique - Amélioration de la performance opérationnelle, en investissant sur au moins l'un des 4 axes suivants : modernisation de l'outil de production, amélioration de l'organisation industrielle, excellence environnementale et RSE, gestion du facteur humain	Modalités et montants Subvention de 50 % des coûts éligibles et dans la limite de 15 000 € HT par demande (maximum 1 000 € HT/ jour de consultation et 25 000 € HT de subvention par bénéficiaire sur 3 ans)		Delphine CASSAGNÈRES Chargée d'affaires Entreprises - Site de Rouen delphine.cassagneres@adnormandie.fr 02 31 15 25 69 06 02 00 98 94
Agence de Développement Normandie	Impulsion Environnement https://adnormandie.fr/obtfre/impulsion-developpement-btob-environnement/	Soutenir les programmes d'investissements se rapportant à la maîtrise des impacts environnementaux, à la production d'énergie renouvelable et aux démarches d'écoconception Entreprises cibles TPE, PME, ETI et groupes (hors structure agricole) Entreprises ayant au moins un établissement en Normandie Dépenses éligibles Financement du surinvestissement de 50 000 € minimum*, visant l'efficacité et l'excellence environnementale de l'entreprise hors obligations réglementaires *correspondant au surcoût du choix de la solution en comparaison à la solution de référence non performante.	- Prêt à taux zéro - Jusqu'à 35 % ou 50 % selon la typologie d'investissement et du projet (sauf pour les unités de méthanisation – Prêt à taux zéro de 10 %) - Subvention de 0 à 10 % en fonction du risque du projet - Pour les études environnementales incluses dans un projet d'investissement, 50 % sous forme de subvention (maximum de 1 000 € HT de prestation par jour et 15 000 € HT d'aide) - Remboursement sur une période de 2 à 5 annuités après 1 à 2 ans de différé - Aide plafonnée aux fonds propres et quasi-fonds propres d'une part, et à hauteur d'un montant maximum à 1 million d'euros d'autre part Concertation avec l'ADEME sur la viabilité technique du projet		

ORGANISME	Dispositif	Objectifs	Modalités	Echéance	Contact
ADEME Normandie	Tremplin pour la transition écologique des PME https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aid-es-financieres/2022/tremplin-transition-ecologique-pme	Objectifs: Prendre le virage ou accélérer la mise en oeuvre de la transition écologique des TPE et PME Soutenir un ou plusieurs investissements et/ou études : études climat, l'éco-conception, l'économie circulaire, la gestion des déchets ou la chaleur et le froid renouvelable pour les bâtiments industriels et agricoles.	Conditions d'éligibilité et détails Le guichet « Tremplin pour la transition écologique des PME » permet d'accéder à des aides forfaitaires (de 5 à 200K€) dans tous les domaines de la transition écologique avec les avantages suivants : Dossier de demande d'aide simplifié ; un seul dossier à déposer pour plusieurs études et/ou investissements ; données administratives saisies en ligne ; liste des opérations à cocher dans le tableau ci-dessous ; devis demandé pour les plus gros investissements. Instruction accélérée : décision d'aide notifiée par l'ADEME et avance de 30 % ; durée 18 mois ferme ; paiement final sur attestation simple certifiée sincère ; possibilité pour l'ADEME de vérifier la réalité des	31 déc 2022	Damien Grébot / Guillaume Lefrançois / Laura Astier 02 35 62 24 42 ademe.normandie@ademe.fr Organigramme de l'Ademe Normandie: https://normandie.ademe.fr/sites/default/files/organigramme-normandie.pdf
Agence de l'eau Seine Normandie	Stratégie d'adaptation au changement climatique Aide individuelle http://www.eau-seine-normandie.fr/aid-es-entreprises	Vous êtes une entreprise, vous souhaitez mener une action qui permette de réduire de façon pérenne les pressions réelles ou potentielles exercées sur le milieu : - gestion à la source des eaux pluviales en privilégiant les solutions fondées sur la nature (toitures végétalisées, infiltration douce des pluies courantes...) - réutilisation d'eaux de pluie - recyclage d'eaux traitées « re-use » et technologies économes en eau - recyclage et valorisation matières d'effluents - réduction ou substitution/suppression des micropolluants - technologies propres - suppression de l'usage des produits phytosanitaires - amélioration des capacités de traitements des effluents industriels - prévention de pollution accidentelle	Selon la taille de votre entreprise et la nature de votre projet, l'agence de l'eau vous apporte une aide de 40 à 70 %. Seuil plancher d'intervention 10K€ TTC Guide des aides financières aux entreprises 2019-2024		Direction territoriale et maritime Seine Aval (départements 27-28-76-80) Hangar C - Espace des Marégraphes - CS 1174 76176 ROUEN Cedex 1 Tél : 02 35 63 61 30
Etat	Crédit d'impôt pour la rénovation énergétique des TPE/PME https://www.ecologie.gouv.fr/renovation-energetique	Ce crédit d'impôt exceptionnel a été annoncé dans le cadre du plan France Relance. Il est destiné aux TPE et aux PME, tous secteurs d'activité confondus, soumises à l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés, propriétaires ou locataires de leurs locaux, qui engagent des travaux pour améliorer l'efficacité énergétique de leurs bâtiments tertiaires (bureaux, commerces, entrepôts...). Le montant de ce crédit d'impôt est de 30 % des dépenses éligibles, dans la limite de 25 000 euros par entreprise.		31 déc 2021	

Annexe 5 - Union des Industries Textiles - Les métiers

- [Acheteur\(se\) Textile](#)
- [Agent de Finition Textile](#)
- [Agent de maintenance Textile](#)
- [Agent de Plateforme Logistique Textile](#)
- [Agent des Méthodes Textile](#)
- [Animateur\(trice\) d'équipe commerciale Textile](#)
- [Chargé\(e\) de communication Textile](#)
- [Chef de Produits Textile](#)
- [Coloriste Textile](#)
- [Commercial\(e\) Textile](#)
- [Concepteur\(rice\)/Créateur\(rice\) Textile](#)
- [Conducteur\(rice\) de machine d'impression Textile](#)
- [Conducteur\(rice\) de machine de conditionnement Textile](#)
- [Conducteur\(rice\) de machine de fabrication de produits Textiles](#)
- [Conducteur\(rice\) de machine de production et transformation des fils Textile](#)
- [Conducteur\(trice\) de machine de traitement Textile](#)
- [Contrôleur\(se\) Qualité Conformité Textile](#)
- [Gestionnaire administration des ventes](#)
- [Matelasseur\(se\) Textile](#)
- [Opérateur\(rice\) Qualité Textile](#)
- [Préparateur\(rice\) de commandes Textile](#)
- [Régleur\(se\) de machines Textiles](#)
- [Responsable boutique Textile](#)
- [Responsable Bureau d'Etudes Textile](#)
- [Responsable Commercial\(e\) Textile](#)
- [Responsable d'atelier de production Textile](#)
- [Responsable de collection Textile](#)
- [Responsable de Production Textile](#)
- [Responsable Laboratoire Textile](#)
- [Responsable Logistique Textile](#)
- [Responsable Maintenance Textile](#)
- [Responsable Marketing Textile](#)
- [Responsable Qualité Textile](#)
- [Technicien\(ne\) Ordonnancement Lancement Textile](#)

- [Vendeur\(se\) Boutique textil](#)

Annexe 6 - Fiches métiers filature



Programme de formation Soigneur de continu à filer

Objectifs :

Valider et adapter les connaissances de base des salariés en poste pour la conduite de continus à filer fibres longues.

Public visé et pré-requis :

Opérateur de ligne, conducteur de machine
Maîtrise des savoirs de base

Contenu de la formation :

- ☐ Evaluation et contrôle des connaissances
- ☐ Rappel sur la technologie des matières textiles
- ☐ Rappel des règles d'hygiène et de sécurité
- ☐ Les continus à filer
- ☐ Nomenclature des matériels utilisés
- ☐ Gérer son poste de travail
- ☐ Contrôle des produits et moyens de contrôle
- ☐ Notion de qualité
- ☐ Les unités de mesure, les conversions et exercices d'application
- ☐ Calculs de production

Moyens pédagogiques, techniques & encadrement :

Présentation PowerPoint

Apports théoriques, synthèses, exercices pratiques, mises en situation.

Pédagogie active et participative reposant sur des échanges avec les stagiaires. Documents remis : support de cours, fiches pratiques.

Intervenants : Formateurs experts Métier

Modalités de suivi & évaluation :

Questionnaire d'évaluation

Grille d'évaluation

Fiche de satisfaction

Attestation de fin de formation

Contact : LE CIA 19, rue des Ecoles 59100 Roubaix

Tél : 03 20 76 93 01 - Fax : 03 20 76 93 10 - Mail :

contact@cia-gafit.com

Modalités de déroulement :

Durée : 21 heures/stagiaire Dates : à définir

Lieu : en entreprise

Objectifs :

Valider et adapter les connaissances de base des salariés pour la conduite de machines de finition fibres longues.

Public visé et pré-requis :

Opérateur de ligne, conducteur de machine
Maîtrise des savoirs de base

Contenu de la formation :

- ☐ Evaluation et contrôle des connaissances
- ☐ Rappel sur la technologie des matières textiles
- ☐ Rappel des règles d'hygiène et de sécurité
- ☐ Les bobinoirs et les continus à retordre
- ☐ Nomenclature des matériels utilisés
- ☐ Gérer son poste de travail
- ☐ Contrôle des produits et moyens de contrôle
- ☐ Notion de qualité
- ☐ Les unités de mesure, les conversions et exercices d'application
- ☐ Calculs de production

Moyens pédagogiques, techniques & encadrement :

Présentation PowerPoint

Apports théoriques, synthèses, exercices pratiques, mises en situation.

Pédagogie active et participative reposant sur des échanges avec les stagiaires. Documents remis : support de cours, fiches pratiques.

Intervenants : Formateurs experts Métier

Modalités de suivi & évaluation :

Questionnaire d'évaluation

Grille d'évaluation

Fiche de satisfaction

Attestation de fin de formation

Contact : LE CIA 19, rue des Ecoles 59100 Roubaix

Tél : 03 20 76 93 01 - Fax : 03 20 76 93 10 - Mail : contact@cia-gafit.com

Modalités de déroulement :

Durée : 28 heures/stagiaire Dates : à définir

Lieu : en entreprise

Objectifs :

Connaître les méthodes de caractérisation et les spécificités de contrôle en filature Maîtriser les opérations de contrôle–qualité de la matière et des produits fabriqués (ruban, mèche, fil)

Public visé et pré-requis :

Opérateur, technicien, chef d'équipe, agent de maîtrise
Maîtrise des savoirs de base

Contenu de la formation :

- ☐ Titrage et numérotage
 - Unités de mesure
 - Conversions
- ☐ La régularimétrie
 - Initiation gestuelle aux appareils de contrôle des produits (ruban, mèche, fil).
 - Recherche de l'indice d'irrégularité
 - Différence entre CV % et U %
 - Origines de défauts
- ☐ La torsiométrie
 - Contrôle de la tension des fils simples
 - Contrôle de la tension des fils retors
- ☐ La dynamométrie
 - Contrôle de la résistance d'un fil simple ou retors
 - Recherche de la résistance kilométrique d'un fil de filature

Moyens pédagogiques, techniques & encadrement :

Présentation PowerPoint
Apports théoriques, synthèses, exercices pratiques, mises en situation.
Pédagogie active et participative reposant sur des échanges avec les stagiaires. Documents remis : support de cours, fiches pratiques.
Intervenants : Formateurs experts Métier

Modalités de suivi & évaluation :

Questionnaire d'évaluation
Grille d'évaluation
Fiche de satisfaction
Attestation de fin de formation

Contact :

LE CIA 19, rue des Ecoles 59100 Roubaix
Tél : 03 20 76 93 01 - Fax : 03 20 76 93 10 - Mail : contact@cia-gafit.com

Modalités de déroulement :

Durée : 42 heures/stagiaire Dates : à définir
Lieu : en entreprise

Objectifs :

Développer les connaissances sur les principes des mélanges
Etablir de façon autonome la fiche de mélange
Assurer l'exécution du mélange

Public visé et pré-requis :

Opérateur, technicien, chef d'équipe, agent de maîtrise
Maîtrise des savoirs de base

Contenu de la formation :

- ☐ Technologie des matières textiles
- ☐ Les unités de mesures, les conversion et exercices d'application
- ☐ Les mélanges en filature fibres longues.
- ☐ Mélanges simples 2 lots, 3 lots
- ☐ Mélanges supérieurs à 3 lots avec pré mélange
- ☐ Exercices d'applications

Moyens pédagogiques, techniques & encadrement :

Présentation PowerPoint
Apports théoriques, synthèses, exercices pratiques, mises en situation. Pédagogie active et participative reposant sur des échanges avec les stagiaires. Documents remis : support de cours, fiches pratiques.
Intervenants : Formateurs experts Métier

Modalités de suivi & évaluation :

Questionnaire d'évaluation
Grille d'évaluation
Fiche de satisfaction
Attestation de fin de formation

Contact :

LE CIA 19, rue des Ecoles 59100 Roubaix
Tél : 03 20 76 93 01 - Fax : 03 20 76 93 10 - Mail : contact@cia-gafit.com

Modalités de déroulement :

Durée : 14 heures/stagiaire Dates : à définir
Lieu : en entreprise

Objectifs :

Valider et adapter les connaissances de base des salariés pour la conduite de machines de préparation filature fibres longues

Public visé et pré-requis :

Opérateur de ligne, conducteur de machine
Maîtrise des savoirs de base

Contenu de la formation :

- ☐ Evaluation et contrôle des connaissances
- ☐ Rappel sur la technologie des matières textiles
- ☐ Rappel des règles d'hygiène et de sécurité
- ☐ L'assortiment de préparation en filature fibres longues
- ☐ Nomenclature des matériels utilisés
- ☐ Gérer son poste de travail
- ☐ Contrôle des produits et moyens de contrôle
- ☐ Notion de qualité
- ☐ Les unités de mesure, les conversions et exercices d'application
- ☐ Calculs de production

Moyens pédagogiques, techniques & encadrement :

Présentation PowerPoint

Apports théoriques, synthèses, exercices pratiques, mises en situation.

Pédagogie active et participative reposant sur des échanges avec les stagiaires. Documents remis : support de cours, fiches pratiques.

Intervenants : Formateurs experts Métier

Modalités de suivi & évaluation :

Questionnaire d'évaluation

Grille d'évaluation

Fiche de satisfaction

Attestation de fin de formation

Contact :

LE CIA 19, rue des Ecoles 59100 Roubaix

Tél : 03 20 76 93 01 - Fax : 03 20 76 93 10 - Mail : contact@cia-gafit.com

Modalités de déroulement :

Durée : 28 heures/stagiaire Dates : à définir

Lieu : en entreprise

Annexe 7 - Discours d'Etienne Leroi, DG de Schlumberger lors des 7^è journées interprofessionnelles Lin et Chanvre Bio 15 juin 2021

Mesdames et messieurs, bonjour,

je suis ravi d'être avec vous dans cet événement sur lin et chanvre bio invités par Nina Giorgi. Je salue tout le monde très rapidement parce que j'ai peu de temps. Merci de nous accueillir.

Je suis Étienne Leroi, le directeur général de Schlumberger et j'ai le plaisir de vous présenter notre société. Qui sommes-nous? Nous sommes une startup de 210 ans, à Guebwiller, en Alsace, et le leader mondial des machines destinées aux fibres longues. Les fibres longues. C'est d'abord pour nous la laine, évidemment, mais ce sont surtout les fibres naturelles, animales et végétales. Et cela, depuis 200 ans. Donc, on a acquis une grande expérience dont nous sommes extrêmement fiers.

Aujourd'hui, si on regarde la filature de lin dans le monde entier, les lignes complètes Schlumberger sont à l'œuvre sur des étoupes de lin partout dans le monde. Alors évidemment essentiellement en Chine, en Inde, mais également en Europe. Étant le président de l'Agence régionale d'innovation pour le grand Est. J'ai travaillé récemment sur la relocalisation de la filière textile. C'est un sujet qui me passionne et nous passionne ici chez Schlumberger et nous serions absolument ravis d'accompagner la relocalisation des filatures. Lorsqu'on regarde notre industrie textile française, elle a un avantage énorme. Nous avons gardé les savoir-faire, les ingénieurs textiles, les ouvriers textiles. Nous savons traiter toute la chaîne textile

Mais on s'aperçoit qu'il nous manque deux maillons. Le premier maillon, c'est la filature et Schlumberger étant le leader mondial de la filature, nous pouvons travailler sur ce sujet. Le deuxième maillon, c'est la confection et les français démontrent leur talent à redéployer de la main d'œuvre qualifiée et en cycle court, nous pouvons être compétitifs. Nous devons travailler ensemble et nous sommes évidemment à votre service pour imaginer, décider, organiser et finalement investir les capacités de filature nécessaires à la France pour reprendre son rôle et sa place dans le monde. Et valoriser sa production de lin et de chanvre et peut être d'ortie. Bien, il me semble important de dire que nous avons des installations de chanvre, de lin au sec. Mais nous nous lançons maintenant dans les installations de lin au mouillé. Alors, je ne vais pas vous faire une description technique aujourd'hui, mais sachez que nous sommes prêts à travailler avec tous ceux qui le veulent.

Je mettrai un bémol quand même dans cette volonté. Nos concurrents sont chinois. Il nous semble difficile, même si le marché chinois représente 40% de notre chiffre d'affaires de partager des savoir-faire purement français avec des acteurs chinois. Ce qu'il y a de plus difficile pour nous à accepter, c'est de voir quelqu'un investir dans des machines chinoises en étant subventionné par soit les régions, soit le gouvernement français pour développer des machines chinoises. Nous préférons évidemment travailler au développement de ces savoir-faire entre Français, puisque nous en avons l'opportunité. Notre engagement dans ce cas-là sera de ne pas partager nos découvertes et nos avancées technologiques et conserver notre avance technologique. La concurrence chinoise étant de toute façon restée dans des technologies développées entre les années 50 et 60.

Voilà, je vous souhaite à tous une excellente rencontre et fructueuse sur ces fibres naturelles et nous serons ravis chez Schlumberger de partager les projets qui en découleront.

Une dernière chose, peut-être, je suis né au Havre. J'ai grandi entre Saint-Romain-de-Colbosc, Saint-Jean-de-Folleville et Saint-Antoine-la-Forêt. Ça veut dire peut-être quelque chose à certains d'entre vous. En un mot, je suis Normand et je regrette beaucoup de ne pas être là avec vous aujourd'hui, en Normandie.

A bientôt c'est certain.

Annexe 8 - Présentation des Écoles de Production



La réussite pro pour tous

Présentation des Écoles de Production

Note synthétique

Parmi l'ensemble des dispositifs actuels de formation des jeunes, l'Ecole de Production est un outil performant. Il a la capacité de contribuer efficacement aux objectifs tant nationaux qu'europeens de lutte contre le décrochage scolaire (dès 15 ans) et contre le chômage des jeunes. Il se révèle également un levier sûr, et éprouvé, pour les conduire vers l'emploi durable (qualification et insertion). Une démarche d'excellence par la puissance de sa pédagogie du "faire pour apprendre" en conditions réelles de production et par la qualité des jeunes professionnels ainsi formés.

Les Ecoles de Production® sont des établissements d'enseignement technique pour des jeunes à partir de 15 ans. Leur principale spécificité est de **former en mettant le jeune en situation réelle de production au sein d'une "école-entreprise"**. Il s'agit pour lui de "vivre son métier sans attendre" : **une pédagogie du sens et de la réussite**.

Présentation des Ecoles de Production® et de leurs spécificités

Les Ecoles de Production® sont des établissements d'enseignement technique privés, à but non lucratif, déclarés au rectorat de l'académie. A ce titre elles préparent aux diplômes d'état : CAP et Bac Pro, ou des titres à finalité professionnelle inscrits au RNCP. Elles accueillent des jeunes à partir de 15 ans.

Une démarche éprouvée

La création de la première école de cette nature, l'Ecole de Production BOISARD, toujours en activité et située à Vaulx-en-Velin (69), remonte à 1882. Depuis, **la pertinence de cette pédagogie n'a jamais diminué**. En 2018 on compte sur le plan national **vingt-cinq Ecoles de Production accueillant plus de 800 élèves**. Elles sont regroupées au sein de la Fédération Nationale des Ecoles de Production (FNEP). Le berceau historique de ces écoles est en région Rhône-Alpes et le développement est aujourd'hui national.

En 2018 les Ecoles de Productions sont reconnues dans la Loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ». Elles dispensent sous statut scolaire, via une pédagogie adaptée un enseignement général et un enseignement technologique et professionnel en vue de l'obtention d'une qualification sanctionnée par un diplôme ou un titre à finalité professionnel enregistré au RNCP.

Les Ecoles de Production sont habilitées à percevoir la Taxe d'apprentissage et à nouer des conventions, notamment à caractère financier, avec l'Etat, les collectivités territoriales et les entreprises.

Chaque année le parcours des élèves des Ecoles de Production® sont valorisés par l'obtention de médailles au Concours National « Un des Meilleurs Apprentis de France », au Concours Général des métiers ou aux Olympiades des métiers...

et appréciée des entreprises

Les jeunes formés par les Ecoles de Production sont appréciés des entreprises car **ils sortent de "l'école" avec une réelle expérience professionnelle**. Toutes les écoles ont des **liens étroits avec les branches professionnelles**, notamment :

- l'**Union des Industries et Métiers de la Métallurgie** (UIMM)
- la **Fédération Française du Bâtiment** (FFB)
- la **CAPEB**
- la **Fédération Interprofessionnelle du Bois** en Rhône-Alpes (FIBRA)
- l'**Association Nationale pour la Formation Automobile** (ANFA)

Une pédagogie du sens et de la réussite

Le concept d'Ecole de Production® est **un mode de formation initiale** au même titre qu'un Lycée d'Enseignement Professionnel (LEP) ou un Centre de Formation d'Apprentis (CFA). Il trouve son originalité dans le fait d'inscrire la formation du jeune pour **deux tiers de son temps dans la production de commandes aux conditions du marché pour de vrais clients, industriels ou particuliers**. De ce fait **le jeune et son formateur** (appelé Maître-Professionnel¹) **sont soumis aux mêmes exigences imposées par le client** (qualité, délai). L'alliance de la responsabilité et de l'accompagnement dans une œuvre commune avec le Maître-Professionnel fait toute la différence. Porteuse de beaucoup de sens elle va très tôt entraîner le jeune dans **une logique de réussite et de valorisation de ses capacités** : Il ne travaille pas pour des notes, mais pour satisfaire des clients, parfois même, des clients de prestige, l'aménagement de bâtiments classés, ou des industries de hautes technologies.

Par ailleurs, **l'enseignement général et professionnel théorique** est, chaque fois que possible, **relié directement aux situations de production**. Les heures sont réparties tout au long de la semaine ce qui **évite les phénomènes de rejet par les élèves et permet une meilleure assimilation**. Les cours techniques sont assurés par les Maîtres-Professionnels qui encadrent les jeunes à l'atelier. Les jeunes acquièrent d'autant plus facilement ces savoirs théoriques, nécessaires à leur métier, qu'ils maîtrisent déjà leur finalité par leur savoir-faire en atelier.

Un lieu d'intégration progressive à la vie professionnelle et adulte

De part cette approche pédagogique, les Ecoles de Production atteignent leur objectif premier qui est d'être **un lieu d'intégration progressive à la vie professionnelle et adulte** (savoir-être et savoir-faire). Cette insertion dans le monde du travail est aussi importante que l'obtention d'un diplôme et représente un atout considérable en terme d'employabilité. L'autre enjeu tout aussi essentiel, est **la confiance que les jeunes trouvent en eux même**.

Ainsi en jouant sur des cartes pédagogiques complémentaires de celles qui ont été mises en œuvre jusque là, et en mettant en jeu des motivations encore peu exploitées, **ces écoles donnent une vraie formation à des jeunes qui n'avaient plus le désir de poursuivre dans une filière traditionnelle** de l'enseignement général (et parfois de l'enseignement en alternance).

¹Les Maîtres-Professionnels sont toujours issus du milieu professionnel.

Un chemin d'excellence pour tous

Il est intéressant de constater que si cette pédagogie est efficace pour redonner le goût de se former à des jeunes en situation de rupture avec le système scolaire traditionnel, son image de marque propre n'en est pas moins un chemin d'excellence pour tous. D'ailleurs, **les employeurs ne s'y trompent pas, pour eux, le jeune ainsi formé est «du métier»**, ce qui est un atout décisif. Il n'est pas rare que des élèves finissent l'école avec plusieurs propositions d'emploi et le taux de placement en fin de cursus avoisine presque toujours les 100% et ces emplois s'inscrivent dans la durée. Un nombre significatif se met à son compte, notamment en tant qu'artisan. Cette pédagogie du concret présente également un avantage certain pour **ceux qui veulent poursuivre les études après cette formation** (environ 45%), car au contact de la matière, ils ont «appris à apprendre», ce qui leur donne une force par la suite pour appréhender des formations plus théoriques. Enfin, un signe fort de l'efficacité de cette approche : quels que soient les parcours de l'élève avant son entrée, au final, **les résultats aux examens avoisinent souvent les 100%**.

Enfin, au-delà de tous ces avantages, il faut encore noter que les Ecoles de Production de par leur état "d'école-entreprise" permettent d'**accueillir des élèves qui du fait d'un manque de maturité** (très fréquent aujourd'hui) **rencontreraient des difficultés pour s'insérer directement dans le monde du travail comme l'exige une démarche d'apprentissage classique** (avec un risque certain de sentiment d'échec et donc de marginalisation du jeune). Le travail éducatif alors indispensable, qui n'est pas du ressort d'une entreprise ordinaire, trouve toute sa place dans le contexte d'une Ecole de Production. Dans la même logique ce principe "d'école-entreprise" peut aussi être un élément de **solution pour régler en partie l'insuffisance du nombre des places d'apprentis en entreprise nécessaires pour atteindre les objectifs nationaux** de développement de l'apprentissage.

Notre objectif de développement au service des jeunes, des entreprises et des territoires :

Fortes de ces atouts et repérées par plusieurs acteurs économiques majeurs, les Ecoles de Production sont en capacités de développer une offre de proximité pour les jeunes non diplômés qui souhaitent apprendre autrement, concrètement.

La Fédération Nationale met en œuvre un plan de développement ambitieux pour porter le nombre d'écoles à 100 d'ici 10 ans, en formant 4000 jeunes aux compétences dont les entreprises ont besoin.

Accompagnée par de grandes entreprises et un tissu de PME locales, les Ecoles de Production contribuent au dynamisme économique des territoires.

Les différents métiers enseignés aujourd'hui en Ecole de Production sont :

- la mécanique d'usinage
- l'électricité industrielle
- le montage assemblage industriel
- la métallerie-serrurerie, la chaudronnerie, la menuiserie aluminium,
- la mécanique automobile, moto, véhicule industriel, carrosserie, peinture
- le digital et numérique
- la menuiserie, l'ébénisterie, la restauration de meubles anciens,
- la restauration (cuisine, service, pâtisserie)
- la maintenance de bâtiments collectifs
- l'entretien des espaces verts
- les métiers de la première transformation du bois (scierie et affûtage)
- le textile

Lyon, le 31 juillet 2018

Contacts : M. Corentin REMOND, Délégué Général des Ecoles de Production
06 85 47 55 22 – cremond@ecoles-de-production.com

Annexe 9 - “Y a-t-il un pilote à bord pour construire une nouvelle filière d'exception : les matériaux biosourcés ?”

par Pierre Schmitt

article paru en Avril 2022, sur le journal ecoreseau.fr p.50

Y a-t-il un pilote à bord pour construire une nouvelle filière d'exception : les matériaux biosourcés ?

Pour une fois la France dispose de tous les atouts pour devenir le leader mondial des nouveaux matériaux biosourcés du futur !

Les matières premières : le lin, le chanvre et demain l'ortie. Leader mondial du lin textile avec trois quarts de la production mondiale, la France exporte la matière brute à 80 % vers la Chine et à 20 % vers les pays de l'Est. Elle a la chance de détenir encore en Alsace Schlumberger, le leader mondial des machines de filatures de fibres longues, c'est-à-dire le lin, le chanvre et la laine. Avec un savoir-faire exceptionnel de plus de deux siècles d'histoire industrielle et d'innovation.

Malgré 30 ans de délocalisation industrielle, la France a préservé une filière textile complète avec des unités de tissage, d'ennoblissement et, depuis peu, de nouvelles filatures de lin.

Elle a su garder un enseignement supérieur universitaire de qualité avec les écoles d'ingénieurs textile et de chimie.

Bref, la France a tout l'écosystème complet, unique en Europe, dont rêveraient bien des pays. Elle détient donc tous les atouts solidement ancrés dans le territoire national et non délocalisables pour affronter un nouveau gigantesque marché, celui des matériaux biosourcés qui vont remplacer l'ensemble des dérivés du pétrole et des fibres de verre. La liste des avantages compétitifs est illimitée : recyclabilité, légèreté, résistance aux vibrations, qualité thermique et acoustique, sécurité des approvisionnements, etc. Les nouveaux matériaux trouvent leur emploi dans de multiples secteurs d'activité : le nautisme, la mobilité, le transport (voitures électriques et avions), les équipements de la maison et des bureaux, la plasturgie, etc. Il ne faut pas oublier que le textile fut le moteur de la première révolution industrielle et que les nouveaux matériaux biosourcés pourraient devenir celui de la révolution écologique. Il ne faut pas oublier non plus que notre culture textile française et européenne ne repose pas sur le coton, qui est venu avec les esclaves au XVI^e siècle, mais sur le lin, le chanvre, l'ortie et la laine. Malgré ces évidences et toutes ces opportunités, le constat reste aujourd'hui affligeant : l'image de ce que me disait un producteur de lin contraint d'exporter sa production en Chine : << A l'image des pays africains qui n'arrivent pas à valoriser leurs matières premières, nous, producteurs de lin français, nous sommes devenus les Africains des Chinois >>. Face à une telle gabegie contre une telle opportunité, il faut évidemment réagir ! Tous les acteurs économiques et publics ont compris aujourd'hui

L'importance de ce challenge. Il représente pour la France :

- Une révolution agricole puisque le lin, le chanvre et demain l'ortie sont en mesure, presque partout, de remplacer certaines monocultures comme le maïs.

Une révolution écologique puisque ces cultures ne demandent que très peu d'intrants et pratiquement pas d'eau.

Une révolution industrielle à l'image de toutes les nouvelles machines de transformation et de valorisation de toutes ces matières dont Schlumberger pourrait devenir le chef de file.

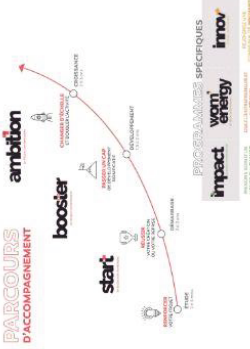
Et surtout, une révolution culturelle ou il faudrait réhabiliter la culture industrielle qui régnait à Mulhouse au XIX^e siècle. Une période où les pouvoirs industriel, bancaire, politique et même religieux travaillaient étroitement ensemble, surtout au sein de la SIM (Société industrielle de Mulhouse). En cette période exceptionnelle, Mulhouse était plus riche que Bale ! Un vrai écosystème où toutes les écoles d'ingénieur textile et de chimie ainsi que les laboratoires, créés par l'industrie textile, travaillaient pour toute l'industrie du territoire.

Chacun avait parfaitement intégré le fameux précepte de Pascal, « il vaut mieux savoir un peu de tout que tout sur très peu. >> Pour devenir le leader mondial des matériaux biosourcés, il faut reconstituer cet environnement où la filière textile doit travailler étroitement avec la filière de la chimie. Face à tous les projets de relocalisation, plus que légitimes, de cette filière dans toutes les régions de France, il faut que les nouveaux acteurs s'appuient sur un centre d'excellence et d'innovation. Il pourrait être Mulhouse grâce à son écosystème unique !

Encore faut-il avoir en France un vrai pilote, qui sache fédérer et coordonner toutes ces nouvelles initiatives et surtout éviter les inévitables doublons, dispersions et concurrences malsaines entre les régions et l'ensemble des ministères concernés.

Pierre Schmitt, PDG de Velcorex

Annexe 10 - Aides à la création, reprise et investissements

ORGANISME	Dispositif	Objet / Objectifs	Modalités	Echéance	Contact
Région Normandie	Diagnostic pour aider les créateurs https://www.normandie.fr/un-diagnostic-pour-aider-les-createurs	Bénéficiaires Toute personne motivée ayant un projet de création ou reprise d'entreprise (demandeur d'emploi, salarié ...). Caractéristiques de l'aide Le diagnostic est réalisé par des structures spécialisées dans l'accompagnement de la création-reprise d'entreprise retenues par la Région. Sa durée est de 21 heures comprenant une session collective et 2 entretiens individuels au minimum. Le diagnostic permet d'apporter : - des informations indispensables pour le montage du projet, - des outils de réflexion permettant de juger la validité de la démarche de création, un appui à l'évaluation de ses points forts et points faibles, de ses aptitudes à entreprendre, de la cohérence entre projet personnel et viabilité économique, des préconisations sur le parcours à suivre (formation, conseil personnalisé, réorientation...).	La Région prend en charge la totalité du coût du diagnostic.		Service Accompagnement des entreprises
Réseau Entreprendre Normandie Seine & Eure	https://www.reseau-entreprendre.org/normandie-seine-et-eure/entreprendre/		Prêt d'honneur à tx 0 sur la pers physique réinjecté ds l'entreprise sous forme de capital social ou en compte courant associé Rmbt sur 3 ans Accompagnement du créateur dans son projet d'entreprise par un mentor choisi selon le profil du porteur de projet Pérenniser son projet et accompagner sa croissance Transmission de connaissances		Innovapôle 76 50 rue Etore Bugatti 76800 Saint-Etienne-du-Rouvray Claire RIGUIDEL , directrice 02 32 19 65 50 06 81 999 300 criguidel@reseau-entreprendre.org
Normandie Incubation	https://www.normandie-incubation.com/offre/incubation/	CONCRETISER Du projet à la startup Bénéficiaires: Tout porteur de projets innovants à fort potentiel, basé en Normandie. Objectifs: Construire un projet viable Bénéficier de premiers fonds Constituer une équipe	Incubation 18 mois d'accompagnement sur-mesure pour créer votre start-up, développer votre réseau, trouver vos financements et démarrer la commercialisation. Comment postuler ? Sélection par un comité mensuel constitué de professionnels, sur dossier et pitch. Programme gratuit et financé par la Région Normandie, le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, le Feder.		Nicolas Pouchain nicolas.pouchain@normandie-incubation.com

ORGANISME	Dispositif	Objets	Objet / Objectifs	Modalités	Echéance	Contact
Agence de Développement Normandie (ADNormandie)	Impulsion Proximité - Transmission / Reprise https://adnormandie.fr/offre/impulsion-proximite-btoc-transmission-reprise/	Objets Favoriser et soutenir les programmes d'investissements se rapportant à la reprise d'entreprise Financer les rachats de parts ou de fonds Partager les risques avec les partenaires bancaires Entreprises cibles Entreprises de moins de 50 salariés Entreprises réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 10 millions d'euros Entreprises ayant 6 mois d'exercice minimum Entreprises réalisant la majorité de leur chiffre d'affaires avec des particuliers		Modalités et montants Prêt à taux zéro d'une durée de 6 ans, avec un différé de remboursement d'1 an Montant du prêt pouvant aller de 5 000 à 50 000€ 25 % de financement maximum en fonction du projet et de l'ancrage en Normandie Contrepartie bancaire ou apport en fonds propres / quasi fonds propres obligatoires		Initiez la demande en ligne avec le numéro de Siret : https://adnormandie.fr/impulsion-proximite/
	Impulsion Développement - Investissement productif https://adnormandie.fr/offre/impulsion-developpement-btoc-investissement-productif/	Objets Favoriser et soutenir les programmes d'investissements corporels et incorporels se rapportant à la création d'un établissement, à son développement et à sa diversification Entreprises cibles TPE, PME, ETI et GE, notamment celles relevant des secteurs de l'industrie, des services à l'industrie (informatique, numérique, logistique hors transport), des activités manufacturières, de commerce de gros et de l'agro-alimentaire hors première transformation Dépenses éligibles Pour les opérations de création et de développement (hors projets touristiques) d'au moins 150 k€ HT sur deux ans : Les investissements corporels de l'entreprise, à l'exclusion du foncier et de l'immobilier Les investissements incorporels (logiciel notamment) lorsqu'ils complètent à titre secondaire l'investissement matériel		Modalités et montants Prêt à taux zéro Prêt amortissable sur 5 ans suite à un différé de 2 ans Taux d'intervention de 25 % maximum en fonction de l'impact structurant du projet sur le territoire Aide plafonnée à hauteur des fonds propres et quasi-fonds propres d'une part, et à hauteur d'un montant de 1 millions d'euros d'autre part		Delphine CASSAGNÈRES Chargée d'affaires Entreprises - Site de Rouen delphine.cassagneres@adnormandie.fr 02 31 15 25 69 06 02 00 98 94
	Impulsion Développement - Trésorerie https://adnormandie.fr/offre/impulsion-developpement-btoc-tresorerie/	Objets Être accompagné dans le recrutement de nouveaux talents, recevoir un appui dans vos démarches managériales d'évolution de carrière de vos salariés ou de leur formation Objectifs Soutenir le développement de l'activité des entreprises avec le financement du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) Entreprises cibles TPE, PME, ETI et GE exerçant dans le service à l'industrie (informatique, numérique, logistique hors transport) Dépenses éligibles Financer les besoins de trésorerie liés à un projet de croissance, de développement, d'amorçage ou en cas de tension passagère		Modalités et montants Prêt à taux zéro, d'un montant maximum de 50 % du besoin, avec une contrepartie bancaire (1 pour 1) ou à hauteur des fonds propres Pour les entreprises mûres sur leur marché, le montant du BFR éligible ou de référence sera au maximum égal à 20 % du chiffre d'affaires réalisé sur l'exercice précédant la demande Pour les entreprises à fort potentiel de croissance, et n'ayant pas atteint l'équilibre, le montant du BFR sera limité à 40 % du chiffre d'affaires prévisionnel Prêt remboursé sur 4 ans suite à un différé de 1 an Montant de l'aide régionale sera plafonné au niveau des fonds propres et quasi-fonds propres de l'entreprise aidée, d'une part, et à hauteur d'un montant maximum de 1 M€ d'autre part		

ORGANISME	Dispositif	Objet / Objectifs	Modalités	Echéance	Contact
BPI France	AAP France 2023 "Première usine" https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appele-a-projets-france-2023-premiere-usine	> accélérer l'émergence de premières réussites d'industrialisation par des start-ups industrielles, ou PME /ETI innovantes > faire émerger des projets relevant d'une forte ambition, à l'aide de subvention et d'avances récupérables qui devront permettre d'embarquer ou de compléter des capitaux privés. Éligibilité PME / ETI / start ups/ projets de mutualisation Dépenses éligibles - Investissements dans des actifs corporels et incorporels se rapportant à du développement industriel. Ex : financement d'infrastructures, de foncier, d'immobilier, immobilisations incorporelles (brevets, licences, ...) achat d'équipements et de machines, dépenses d'industrialisation, dépenses d'amélioration énergétique et environnementale des outils de production et dépenses de prestation de conseil associées. - Des dépenses, liées à la réalisation au projet industriel, peuvent également être prise en compte en matière de recherche et développement, ou de certification et de normalisation. - Les coûts liés à la location d'actifs corporels peuvent être pris en compte lorsque le contrat prend la forme d'un crédit-bail et prévoit l'obligation, pour le bénéficiaire de l'aide, d'acheter le bien à l'expiration du contrat de bail.	Cahier des charges "1ère usine" > Cf. critères d'éligibilité et de sélection page 6 Modalités et montants : - présenter une assiette de dépenses totales d'un montant supérieur à 5 millions d'euros - L'aide est apportée sous forme de subventions et d'avances récupérables, réparties selon un ratio de 60% de subventions et 40% d'avances récupérables - Taux d'intervention entre 20% et 30% d'aide sera visé de façon générale / selon régimes d'aides et autres aides perçues Dépôt sur la plateforme BPI Dossier de candidature - premier dépôt Guide déposant auto dépannage	Date limite de dépôt : 15 décembre 2026 à 12h (midi). Trois relèves intermédiaires auront lieu chaque année en avril, septembre et décembre. En 2022, ces dernières seront les 5 avril, 13 septembre et 13 décembre.	Pour toute question concernant cet appel à projets, veuillez contacter l'adresse : aap-france2030@bpifrance.fr
Région Normandie et BPI France	Fonds régional de garantie avec BPI France https://www.normandie.fr/fonds-regional-de-garantie-avec-bpi-france	> Favoriser le recours des entreprises à l'emprunt bancaire en apportant la garantie conjointe de BPI France et de la Région Normandie. Bénéficiaires PME de Normandie sollicitant soit un prêt d'une durée supérieure ou égale à deux ans, soit un crédit-bail mobilier ou immobilier Créances d'éligibilité opérations de création, transmission-reprise, développement, renforcement de trésorerie dans tous les secteurs d'activité, sauf la promotion immobilière et les opérations patrimoniales. Coûts éligibles 70 % du montant du financement dans la limite globale d'un en-cours maximum de 714 K€ (dont 357 K€ pour la Région), amené à 80 % dans le cas des prêts participatifs d'amorçage compris entre 75 et 150 K€.			BPI France Direction Régionale Rouen 20, place Saint Marc BP 21323 76000 ROUEN Quentin GUYARD Délégué Innovation & Responsable Crédit 06 74 93 96 47

